

COMMUNE DE NEUBOIS 67220

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 28 MAI 2021 à 20 H 00 A LA SALLE POLYVALENTE

Sous la présidence de Mme UHLERICH Marie Odile, Maire

Etaient présents : Mmes, Mrs DIGEL Fabien, MARCOT Estelle, BLAS Jean-Luc, BENOIT Sandrine, COLLIN Jean-Marc, BLUNTZER Sylvie, M. MARTIN Joël, KAETZEL Michel, ALISON Frédérique, MERTZ Anne, GROSSIORD Evelyne, MOSSER Geoffroy, THIRION Romuald.

Absent excusé : M. WIRTH Benoît.

ORDRE DE JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 26/03/2021
 - 2) Vente du véhicule communal
 - 3) Rénovation de l'éclairage public : attribution du marché
 - 4) Décision Modificative du Budget Primitif 2021
 - 5) Adhésion à la Brigade Verte
 - 6) Divers
- Etablissement du bureau de vote des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Mme le Maire tient à saluer tout particulièrement Fanny SCHAEFFER Présidente de l'Office du Tourisme de la Vallée de Villé et Audrey JEHL la directrice qui lui ont fait part de leur souhait de présenter aux conseillers municipaux les domaines d'action de l'Office du Tourisme.

Mmes Fanny SCHAEFFER et Audrey JEHL présentent en détail l'activité et la spécificité de l'Office du Tourisme. Cet organisme est la locomotive du développement touristique de la Vallée de Villé par ses actions. Le conseil municipal a apprécié cette présentation et a mesuré l'ampleur et l'importance de l'Office du Tourisme pour l'essor touristique et commercial de la Vallée de Villé.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Mme le Maire revient quelques instants sur la récente journée citoyenne qui a connu un franc succès, plus de cinquante participants qui ont fait preuve d'un dynamisme, d'une énergie, de convivialité pour réaliser le nettoyage et la 1^{ère} couche de peinture des candélabres d'éclairage public, le ponçage de l'abri-bus de la place du lotissement et la pose d'une 1^{ère} couche de lasure, la préparation et la plantation de parterres, le rempotage, mais aussi le nettoyage à fond de l'église et de la maison des associations. Ses remerciements vont aussi aux personnes qui ont œuvré en amont et à la société WIRTH PAYSAGE pour la mise à disposition d'un tracteur avec conducteur. Sans oublier Christian WIESER, agent communal, qui a été particulièrement sollicité pour la mise en place de l'arrosage automatique, des jardinières, des récupérateurs d'eau et qui a fait preuve de beaucoup de savoir-faire.

Tous les participants se sont dit prêts à revenir un samedi matin pour la 2^{ème} couche de peinture.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 26/03/2021

Le procès-verbal ne soulève aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2) Vente du véhicule communal

Suite à l'acquisition d'un nouveau véhicule communal, Mme le Maire propose après une mise à prix à 1500 € de vendre le véhicule Fort Transit actuel à M. Bernard KAPPS demeurant à Neubois pour un montant de 1550 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- autorise la vente à 1550 €,
- autorise Mme le Maire à passer les écritures nécessaires relatives à cette vente.

Adopté à l'unanimité

3) Rénovation de l'éclairage public : attribution du marché

Suite à l'appel d'offres lancé en avril, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 25 mai 2021 pour statuer. Une seule offre a été déposée malgré le retrait du dossier par plusieurs entreprises. Ceci est un peu regrettable, néanmoins la proposition faite par l'entreprise PONTIGGIA respecte les critères retenus pour le choix.

La tranche ferme après négociation s'élève à 143.114,59 € HT. La tranche optionnelle qui permettrait de boucler l'ensemble du réseau se monte à 14.238,18 € HT.

Dans ces conditions, Mme le Maire propose de réaliser cette tranche optionnelle, la faire ultérieurement serait beaucoup plus coûteux. La dépense supplémentaire sera inscrite dans la décision modificative n° 1/2021.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- approuve l'attribution du marché à la Sté PONTIGGIA,
- approuve la réalisation de la tranche optionnelle.

Adopté à l'unanimité

4) Décision Modificative N°1/2021 du Budget Primitif 2021

Ayant entendu les explications de Mme le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré,

- approuve la décision modificative suivante :

Opération 104 Voirie -10 000 €

Opération 106 Eclairage public +10 000 €

(Financement tranche optionnelle du marché de la rénovation de l'éclairage public).

020 Dépenses imprévues -4 000 €

Opération 114 Maison des Associations +4 000 €

(Financement du remplacement des planches de rives).

5) Adhésion à la Brigade Verte

Les conseillers sont en possession de la brochure de présentation de la Brigade Verte.

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la réunion des Maires de la Communauté des Communes du 29 mars la Brigade Verte installée initialement uniquement dans le Haut-Rhin s'est présentée.

Les premières communes du Bas-Rhin qui y ont adhéré sont : Muttersholtz, Kintzheim, Wittisheim et en cours Hilsenheim.

D'autres communes sont demandeurs : Bellefosse, Belmont, Breitenbach, des communes de la Vallée de la Bruche mais aussi autour de Sélestat.

Pour desservir ces communes potentielles, la Brigade Verte va devoir installer une unité (4 à 6 agents) sur ce secteur. Il est donc important pour elle de connaître les communes intéressées.

La Brigade Verte est opérationnelle 7 jours sur 7 avec une amplitude horaire jusqu'à 19 h 00 en hiver et 23 h 00 en été.

Le coût pour Neubois : 3.688,56 € (participation CEA 2.459,04 €) est calculé sur le potentiel financier, la population, la surface de la Commune.

Mme le Maire estime que la Brigade Verte sera d'une grande aide pour limiter les incivilités dont elle cite quelques exemples sur le ban communal. Elle insiste sur le fait que la Brigade Verte avant de verbaliser, fait preuve de beaucoup de pédagogie.

L'institution de cette Brigade Verte fait débat, les arguments suivants sont avancés :

- Un échelon répressif supplémentaire,
- Un coût supplémentaire pour la Commune,

- Interactions entre Gendarmerie et Brigade Verte
- Un test d'une année à faire pour vérifier l'efficacité, l'adhésion n'étant pas pérenne.

Mme le Maire propose au conseil de demander l'adhésion à la Brigade Verte, précisant que la Gendarmerie, présente à la réunion, et la Brigade Verte se disent complémentaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Adopte la demande d'adhésion par :
- 8 voix pour Mmes, Mrs UHLERICH Marie Odile, DIGEL Fabien, MARCOT Estelle, BLUNTZER Sylvie, KAETZEL Michel, ALISON Frédérique, MERTZ Anne, THIRION Romuald.
- 2 voix contre (MM. MARTIN Joël et COLLIN Jean-Marc).
- 4 abstentions (Mmes BENOIT Sandrine, GROSSIORD Evelyne, Mrs BLAS Jean-Luc, MOSSER Geoffroy).

6) Divers

Elections : les permanences du bureau de vote des élections départementales et régionales du 20 juin 2021 ont été établies.

Jardin communal : le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de location du jardin communal par M. SABORIDO Aymeric et Mme BONTEMPS Emeline. Le prix de location de 20 € par an est fixé et approuvé à l'unanimité.

Ecole

Lors d'une rencontre à laquelle ont participé, Mme Wanner Directrice d'Ecole, M. Bernard SCHMITT Maire de Dieffenbach, Sandrine BENOIT et Mme le Maire, il a été confirmé que c'est l'école de Neubois qui subira la fermeture de classe, cela pour des raisons administratives.

En septembre, trois classes fonctionneront à Neubois dont une classe de grande section de maternelle (8 enfants) et de CP (14 enfants) et une scolarisant les enfants de petite et moyenne section de maternelle à Dieffenbach. Par conséquent, la Commune de Neubois est dans l'obligation d'embaucher une assistante d'école maternelle pour une année scolaire. Contact a été pris avec Pôle Emploi pour l'embauche d'un agent en contrat aidé. Un point sera fait quand le périscolaire et l'école de Dieffenbach seront opérationnels afin que le personnel communal et les locaux affectés à l'école soient utilisés le plus judicieusement possible tout en permettant un déroulement des cours dans de bonnes conditions.

Etude de faisabilité d'une salle multi-fonctions

Le CAUE a désigné M. Fabrice WACK pour mener l'étude précitée. Lors des rencontres, il a fait part de sa manière de procéder et a suggéré la visite de quelques salles pour se faire une idée, ce qui a été réalisé dans plusieurs communes du Ried en groupe restreint compte-tenu des restrictions sanitaires.

- Le premier point concerne les contraintes imposées par la servitude dont bénéficie GRT Gaz pour le passage de la conduite de gaz. Un interlocuteur a été trouvé auprès de GRT Gaz et une demande d'études des dangers a été déposée pour connaître leur position
- Le deuxième point concerne la demande de modification du PLUi auprès de la Communauté de Communes déposée courant avril par Mme le Maire.

Les conseillers seront invités à une commission à laquelle assistera M. WACK pour travailler sur l'élaboration d'un cahier des charges à partir des données qu'il aura rassemblées.

Commission Communale d'Aménagement Foncier

Cette commission s'est réunie le 6 et le 21 mai et les délégués ont travaillé sur les périmètres extérieur et intérieur de la commune pour définir les secteurs qui pourraient relever d'un aménagement foncier. Mme le Maire informera le conseil municipal de l'évolution de ce projet.

COMCOM - Taxe de séjour

Suite à l'étude menée par le cabinet KPMG, le Conseil Communautaire délibèrera le 11 juin prochain sur la mise en place de la taxe de séjour intercommunale à compter du 1^{er} janvier 2022.

Six communes ont déjà instauré cette taxe (Albé, Bassemberg, Fouchy, Breitenbach, Breitenau et St-Maurice).

Un consensus reste à trouver pour la répartition de cette taxe.

Aires de jeux : Mme GROSSIORD Evelyne souhaite que le conseil municipal examine les équipements mis à la disposition des enfants et l'adéquation de ceux-ci à leurs besoins et leur âge. Une commission examinera cette demande.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra dans la 1^{ère} quinzaine de juillet.

Suivent les signatures de tous les membres présents

Neubois le - 4 JUIN 2021

Mme le Maire

Marie Odile UHLERICH



Les Membres